

dre nos objectifs politiques et économiques. C'est dans ce but que mon ministère a lancé un important programme d'échanges universitaires destiné à susciter le développement des études canadiennes au Japon et des études japonaises au Canada. Notre activité s'étend également aux échanges dans les domaines du sport, de l'éducation, du théâtre et des mouvements de jeunes, échanges par lesquels nous essayons d'encourager une meilleure compréhension entre les deux peuples.

Ce défi d'en arriver à une plus grande compréhension mutuelle et de changer l'image traditionnelle que le Japon et le Canada ont l'un de l'autre, se pose aussi dans les secteurs du commerce et de l'économie. Dans ces secteurs, nous entretenons déjà avec le Japon des relations très importantes qui sont à l'avantage des deux pays. C'est là un fait dont les habitants de l'Ouest du Canada, fournisseurs de la plus grande partie de nos exportations vers le Japon (lesquelles se chiffraient à 2,4 milliards de dollars en 1976) sont certes tout à fait conscients. Il est également capital de noter que les besoins du Japon ont été tels qu'ils ont justifié à eux seuls l'accroissement de la production canadienne de biens tels que le charbon, le colza, le minerai et les concentrés de cuivre et de plomb, le porc, les oeufs de hareng et la pâte à papier, pour n'en nommer que quelques-uns. Parallèlement, les Canadiens qui, en 1976, ont importé du Japon pour 1,5 milliard de dollars de marchandises restent parmi les plus grands acheteurs de l'électronique de consommation et des automobiles que produit le Japon.

Il nous faut cependant avouer que nous nous connaissons encore trop peu, qu'il subsiste de fausses perceptions de part et d'autre et que, généralement, nous ne sommes pas encore suffisamment conscients des possibilités que recèlent nos relations. Je suis convaincu que les domaines du commerce, de l'investissement, de la coparticipation et des échanges techniques nous offrent toujours des occasions extraordinaires. Pourtant, les programmes traditionnels d'expansion du commerce et les mécanismes consultatifs déjà établis ne nous ont pas permis de relever pleinement le défi. C'est pourquoi les gouvernements des deux pays doivent donner le pas et utiliser les instruments dont ils disposent pour faciliter cette évolution, car il leur revient de créer le climat et les conditions qui susciteront une action positive des secteurs privés des deux pays.

L'Accord-cadre de coopération économique, signé par les premiers ministres Trudeau et Miki en octobre dernier, représente un excellent stimulant à nos activités économiques. Il montre que les gouvernements japonais et canadiens sont résolus à rechercher des relations meilleures et plus équilibrées, fondées sur un pragmatisme positif, des avantages mutuels et une plus grande compréhension de la part de chacun des deux pays de la politique économique de l'autre. L'Accord-cadre prévoit également la création de la Commission économique mixte canado-japonaise qui se réunit ici aujourd'hui, et l'engagement des deux gouvernements à promouvoir le développement et la diversification de leurs échanges commerciaux, ainsi qu'à encourager et faciliter la coopération entre leurs industries respectives.

L'accroissement constant de nos échanges commerciaux constituera un facteur important de nos relations futures avec le Japon. Il reste cependant que les rapports plus étroits que j'estime possibles entre nous comportent d'autres dimensions non négligeables, par exemple l'élargissement de la gamme de produits que nous échangeons.